

MAIRIE
DE
MONTAIGUT-LE-BLANC

1, place Amouroux
63320 MONTAIGUT-LE-BLANC
PUY-DE-DÔME

Tél. Mairie : 04 73 96 70 05
Camping : 04 73 96 75 07

E-mail : mairie.montaigutleblanc@gmail.com
Site : montaigut-le-blanc.fr



Conseil municipal du 15 avril 2021

PRESENTS : Julien GUILLAUME, Michel SAUVADET, Marie-Pierre AMOUROUX, Maurice LEVET, Corinne AUREYRE, Fabienne BEUGER, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Jérémie JACQUART, Christelle MONIER, Marilyne NAMYST, Philippe MOUGEL

POUVOIRS : Karine BOURDE donne procuration à Philippe MOUGEL

Laurent RETAILLEAU donne procuration à Maurice LEVET

Michel Sauvadet est élu secrétaire de séance.

Vote des comptes administratifs 2020

Marie-Pierre Amouroux, adjointe au maire au budget, présente les comptes administratifs de l'année 2020. Le maire quitte la salle au moment du vote, comme le prévoit le règlement. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Vote des taxes locales pour 2021

Le débat s'installe sur l'opportunité d'augmenter ou pas la taxe foncière. Le constat est fait par tous les élus que le budget communal actuel, grevé par les conditions sanitaires, ne permettra pas de financer l'ensemble des projets prévus. Certains élus proposent d'augmenter la taxe foncière dès cette année pour financer les projets prévus. D'autres élus considèrent qu'il est préférable d'étaler les projets pour éviter d'augmenter les impôts.

le maire propose de faire d'abord une mise à jour des déclarations de taxe foncière, sur les conseils de la Trésorerie d'Issoire : proposition qui est retenue

Souhaitant éviter une augmentation d'impôts en cette période de crise financière pour bien des foyers, le maire soumet au vote un taux de la taxe foncière maintenant son niveau, sans augmentation à savoir

- Taxe foncière (bâti) : 41.80 % incluant à partir de cette année le taux départemental de 20.48 %
- Taxe foncière (non bâti) : 64.40 %.

L'indice de la taxe foncière est voté à la majorité (9 pour, 2 absentions, 3 contre).

Vote du budget 2021 de la commune

L'adjointe au maire présente le budget proposé en fonctionnement pour un montant de 618 223.80 euros en dépenses et en recettes. Voté à l'unanimité.

Le maire présente le budget Investissement proposé pour 2021 pour un montant de 537 245.25 € en dépenses et en recettes. Voté à l'unanimité.

Délibération pour l'affectation de résultat

La délibération validant les comptes de l'année N-1 et l'affectation du résultat sur le budget primitif de la commune est voté à l'unanimité

Vote du budget primitif CCAS

Le budget proposé en fonctionnement en dépenses et en recettes pour un montant de 2 900 €.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Karine CHAMBEAUD, déléguée au conseil d'école, rend compte de la dernière réunion. La directrice de l'école a remercié la Municipalité pour la facilité et l'efficacité des relations avec elle. Les écoliers profiteront à nouveau bientôt de la piscine d'Issoire, mais aussi de séances d'escrime, d'initiation au rugby et d'initiation au biathlon. Les échanges lors de la réunion ont souligné la nécessité de rédiger un règlement de cantine : des élus se portent volontaires pour le rédiger, en impliquant les employés municipaux de l'école.

Marilyne NAMYST, déléguée au Sictom, rend compte de la dernière réunion. Le Sictom prévoit la rénovation et l'agrandissement de la déchèterie de Montaigut en 2022. La Municipalité a demandé qu'à cette occasion, de nouvelles plantations soient faites pour dissimuler la déchèterie. Par ailleurs, de nouvelles mesures de tri entreront en vigueur au 1^{er} mai : le recyclage de tous les emballages et de tous les plastiques sera désormais possible. Enfin, le Sictom aimerait réduire de moitié les déchets organiques à gérer, notamment via les composteurs.



Michel SAUVADET